

LE PALMARÈS DU « MONDE »

Tableau d'honneur

Classement par académie des premiers
♦ Lycées publics et ♦ Lycées privés
(ayant présenté plus de 100 élèves au bac)
selon le score final*

♦♦ Établissements ex aequo

*Score final : moyenne calculée à partir du taux de réussite au bac, du taux d'accès de la 1^{re} au bac, du taux d'accès de la terminale au bac et de la valeur ajoutée du taux de réussite au bac (taux de réussite brut - taux de réussite attendus). La valeur ajoutée permet de savoir ce qu'un lycée a apporté au niveau initial de ses élèves. Elle mesure la différence entre les résultats obtenus et les résultats qui étaient attendus, compte tenu des caractéristiques scolaires et socio-démographiques des élèves.



<p>1 LILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Eugène-Thomas (LE QUESNOY) Lycée des Flandres (HAZEBROUCK) Saint-Paul (LEHS) Saint-Jean (DOUA) 	<p>2 AMIENS</p> <ul style="list-style-type: none"> Félix-Faure (BEAUVAIS) Lycée européen (VILLERS-COTTERÊTS) Saint-Esprit (BEAUVAIS) Sainte-Famille (AMIENS) 	<p>3 ROUEN</p> <ul style="list-style-type: none"> Jacques-Prévert (PONT-AUDÈMER) Lycée européen (VILLERS-COTTERÊTS) Thomas-Corneille (PARENTIN) La Providence (LE MESNIL-ÉSHARD) Jean-Baptiste-de-la-Salle (ROUEN) 	<p>4 CAEN</p> <ul style="list-style-type: none"> Robert-de-Mortain (MORTAIN-SOAGÈ) Napoléon (L'AIGLE) Jeanne-d'Arc (CAEN) Institut Saint-Lô (AGNEAUX) 	<p>5 RENNES</p> <ul style="list-style-type: none"> Lycée de l'Elorn (LANDERNEAU) Amiral Ronarc'h (BREST) Henri-Avril (LAMBALLE) Emile-Zola (RENNES) René-Cassin (MONTFORT-SUR-MEU) Saint-Pierre (SAINT-BRIEUC) Saint-Esprit (LANDIVISIAU)
<p>11 DIJON</p> <ul style="list-style-type: none"> Pontus-de-Tyard (CHALON-SUR-SAONE) Lamartine (MÂCON) Saint-Joseph-La-Salle (DIJON) Jeanne-d'Arc (PARAY-LE-MONAL) 	<p>12 BESANÇON</p> <ul style="list-style-type: none"> Edgar-Faure (MORTEAU) Les Haberges (VESOUL) Les Augustins (PONTARLIER) Saint-Paul (BESANÇON) 	<p>13 POITIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> Emile-Roux (CONFOLENS) Elie-Vinet (BARBESIEUX-SAINT-HILAIRE) Emile-Combes (PONS) Saint-Louis (PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT) Saint-André (NIORT) 	<p>14 LIMOGES</p> <ul style="list-style-type: none"> Jean-Baptiste-Darnet (SAINT-YRIEX-LA-PERCHE) Raymond-Loewy (LA SOUTERRAINE) Saint-Jean (LIMOGES) Bossuet (BRIVE-LA-GAILLARDE) 	<p>15 CLERMONT-FERRAND</p> <ul style="list-style-type: none"> Simone-Weil (LE PUY-EN-VELAY) Montdory (THIERS) La Chartreuse-Paradis (BRIVES-CHARENAC) Fénelon (CLERMONT-FERRAND)
<p>21 AIX-MARSEILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Jean-Monnet (MIROLLES) Lycée d'altitude (BRIANÇON) Lacordaire (MARSEILLE 13^e) Paul-Melizan (MARSEILLE 11^e) Saint-Louis-Sainte-Marie (GIGNAC-LA-NERTHE) Viala-Lacoste (SALON-DE-PROVÈ) 	<p>22 NICE</p> <ul style="list-style-type: none"> Lycée international (SOPHIA-ANTIPOLIS) Auguste-Renoir (CÂNES-SUR-MER) Sassemo (NICE) Stanislas (NICE) 	<p>23 CORSE</p> <ul style="list-style-type: none"> Laetitia-Bonaparte (AJACCIO) De Balagne (L'ÎLE-ROUSSE) Du Fium'orbu (PRUHÈLLI-DI-FIUMORBO) 	<p>24 PARIS Cinq premiers établissements</p> <ul style="list-style-type: none"> Lavoisier (5^e) Henri-IV (5^e) Condorcet (9^e) Carnot (17^e) Charlemagne (4^e) Sainte-Ursule-Louise-Bettignies (17^e) Blomet (15^e) Charles-Péguy (11^e) Les Francs-Bourgeois (4^e) Charles-de-Foucauld (18^e) Napoléon-Saint-Pierre-Fourier (12^e) Saint-Louis-de-Gonzague (16^e) 	

Retrouvez la suite du classement des lycées d'enseignement général et technologique, ainsi que le classement des lycées professionnels et le moteur de recherche pour accéder aux résultats des différents établissements français sur www.lemonde.fr/classement-lycees/

Le classement des lycées se réforme

Le taux de mentions fait son apparition dans les indicateurs publiés mercredi par l'éducation nationale

Le bon lycée d'aujourd'hui fera-t-il le lycée performant de demain ? Impossible de couper à la question, alors que le gouvernement vient d'enclencher trois réformes qui modifient de fond en comble le lycée avec la fin des séries au profit d'une spécialisation progressive en 1^{re} et terminale, le baccalauréat avec l'introduction du contrôle continu et l'accès à l'enseignement supérieur avec la sélection.

Depuis que le ministère de l'éducation rend publics, à chaque printemps, les « indicateurs de résultats des lycées », deux conceptions de ce que peut être un bon établissement s'affrontent. L'une défend le lycée qui sélectionne, pousse ses élèves à l'excellence, quitte à cultiver cette forme d'entre-soi que le système éducatif officiellement réprouve. L'autre, un lycée moins élitiste mais qui accompagne, mise sur le goût d'apprendre et la confiance en soi.

La flopée d'indicateurs divulgués mercredi 21 mars, portant sur la session 2017 du baccalauréat, voudrait dépasser ce questionnement un peu manichéen : le bon lycée en 2018, à trois ans du baccalauréat réformé – si le gouvernement tient son calendrier –, doit être celui qui permet à ses élèves de réussir dans l'enseignement supérieur, sans se contenter de leur faire décrocher le bac ou de les suivre sur trois ans (de la seconde à la terminale).

C'est en tout cas le sens que donne le ministère de l'éducation au nouveau critère affiché : en plus du taux de réussite et du taux d'accès au bac, fait son apparition le taux de mentions obtenues dans chaque établissement – en taux brut mais aussi en « valeur ajoutée » (autrement dit, la différence entre le nombre de mentions attendu au regard du profil des élèves, et celui obtenu). Jusqu'à présent, ce taux de mentions, que certains lycées mettaient en avant sur leur site Inter-

net comme une marque d'excellence, relevait d'un « tabou scolaire » : si les familles ne manquaient pas de s'y intéresser, l'institution n'en faisait pas un indicateur de référence.

Changement de gouvernement, changement de culture ? Plutôt une manière de légitimer les réformes en cours. « Ce nouvel indicateur arrive à point nommé », explique Fabienne Rosenwald, directrice de la DEPP, service statistique du ministère, en mettant en avant la « corrélation » entre mentions et réussite à l'université, au moment même où de nouvelles règles d'accès à l'enseignement supérieur entrent en vigueur.

Le rôle de la pédagogie
Faut-il s'étonner qu'un élève qui décroche le bac brillamment ait plus de chances de valider son diplôme de l'enseignement supérieur en trois ans ? Ce sont environ 70 % des bacheliers avec une mention très bien qui y parviennent, fait valoir M^{me} Rosenwald, 60 % avec la mention bien, 40 % avec la mention assez bien. Le ratio passe en dessous de 20 % pour les bacheliers dont la note globale se situe entre 10 et 12 ; 9 % seulement avec le rattrapage.

Ces écarts pourraient justifier que l'on donne aussi accès aux taux, mention par mention, obtenus dans chaque lycée. L'institution ne va pas au bout de la logique, « faute d'effectifs suffisants à l'échelle de chaque mention et de chaque établissement, pour que cela soit statistiquement robuste », avance M^{me} Rosenwald.

L'argumentaire ne convainc pas les parents d'élèves de la fédération FCFE, « inquiets » du signal envoyé avec l'introduction de cette nouvelle donnée. « Prendre en compte les mentions pour évaluer un établissement, n'est-ce pas encore une manière d'accroître le niveau demandé – et donc la sélection – à l'entrée de certaines filières

universitaires », lâche Hervé-Jean Le Niger, vice-président de la FCFE. On est en tout cas en droit de se poser la question.

Autre son de cloche dans l'enceinte universitaire. « Il y a sans aucun doute un lien entre la suradaptation scolaire d'un élève qui décroche une mention et sa réussite aux examens universitaires », abonde Jean-François Lhuissier, vice-président chargé de la formation au sein du regroupement Normandie Université. Mais la corrélation joue plus ou moins, nuance-t-il, en citant des exemples de filières, comme le droit ou encore la médecine, où le taux de mentions semble particulièrement prédictif en matière de réussite à la fac, tandis que dans d'autres disciplines, comme les mathématiques ou les sciences

physiques, les très bons bacheliers ne font pas nécessairement de très bons étudiants.

Quid de la prise en compte d'autres déterminants de la réussite universitaire, comme la filière du baccalauréat, le fait d'avoir redoublé au cours de sa scolarité, les origines sociales de l'élève ? À écouter enseignants et chefs d'établissement, ceux-ci pé-

sent parfois tout autant. Sans compter le rôle de la pédagogie et de l'encadrement, qui diffèrent d'une licence à l'autre.

Outils de pilotage
Un point fait en tout cas consensus : les indicateurs de résultats des lycées, élaborés comme des outils de pilotage pour les académies avant de devenir des outils d'information en direction des familles, ne peuvent qu'évoluer à l'avenir. D'abord au vu du bac « nouvelle formule » censé voir le jour à l'horizon 2021. « Les résultats des lycées par série de bac n'auront plus de sens demain », pointe Philippe Tournier, du SNPDEN-UNSA, majoritaire parmi les chefs d'établissements.

« Vu les taux bruts atteints au bac, certains des indicateurs ac-

tuels n'ont plus vraiment de raison d'être », renchérit Philippe Donatien, lui aussi proviseur, porte-parole du syndicat ID-FO. Reste à savoir par quoi les remplacer. L'une des hypothèses qui se dessine est celle d'un « numéro national » permettant de suivre le parcours d'un élève tout au long du lycée puis de ses premières années dans l'enseignement supérieur. « Il existe déjà un numéro académique, reprend Philippe Tournier, mais on n'arrive pas, pour l'instant, à suivre les flux réels d'élèves, ni même leur itinéraire dès lors qu'ils obtiennent le bac. » C'est la prochaine étape, assure-t-on parmi les statisticiens de l'éducation nationale. ■

MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI

Comment lire le classement du « Monde »

QU'EST-CE QU'UN BON LYCÉE ? A question simple, réponses multiples : celles de l'éducation nationale, qui rend publics, mercredi 21 mars 2018, ses indicateurs de valeur ajoutée des 4 000 établissements publics et privés de France, d'enseignement général, technologique et professionnel ; et celles que différents médias, dont *Le Monde*, tentent d'apporter grâce à leurs classements.

Du point de vue de l'éducation nationale, un bon lycée est un établissement qui fait mieux que prévu. Depuis que le ministère diffuse sa batterie annuelle d'indicateurs de résultats, il rappelle qu'ils ont pour objectif de « rendre compte des résultats du service public d'éducation nationale et de donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants des outils qui les aident à améliorer l'efficacité de leurs actions ». La méthodologie met donc au cœur de ces indicateurs la notion de « valeur ajoutée » pour prouver aux équipes enseignantes que certaines, à conditions identiques, font mieux que d'autres (à charge pour les moins performantes d'imiter les autres). Pour ce faire, le ministère mesure l'écart entre les résultats réels d'un lycée et ses résultats « attendus », établis à partir de la composition sociale et du niveau scolaire des élèves.

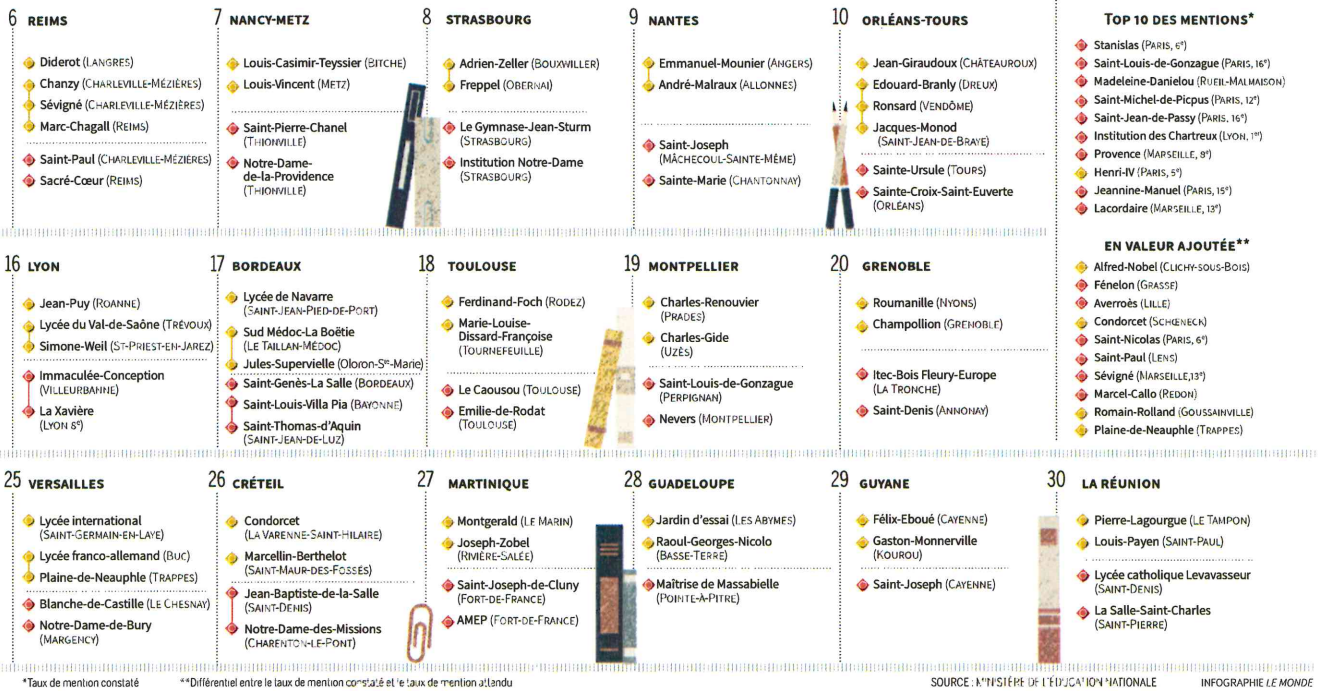
Cette lecture distingue deux grandes familles d'établissements. La première, paradoxalement, est constituée par les lycées privés qui instillent dans leurs effectifs une dose raisonnée de mixité sociale. Leur taux de réussite attendu au bac tourne autour de 85 %, mais leur taux réel se situe entre 95 % et 100 %, ce qui leur assure une valeur ajoutée de 10 à 15 points. La seconde famille est formée de lycées publics situés dans des zones a priori difficiles (banlieues, DOM...), dont environ 85 % à 90 % d'élèves décrochent le bac quand les statistiques n'annoncent qu'une probabilité de réussite de 70 % à 80 %.

Pert d'arbitraire
Le prisme du taux de mentions, critère ajouté cette année par le ministère, accroît encore ce phénomène : parmi les 20 lycées dont la valeur ajoutée est la meilleure, seuls 6 sont publics. Faute de mixité sociale et scolaire, les prestigieux lycées parisiens de la montagne Sainte-Geneviève, fleurons de l'excellence républicaine, n'accrochent que péniblement le premier tiers du classement en valeur ajoutée : Louis-le-Grand, Fénelon ou Henri-IV pointent entre les 500^e et 600^e places.

Le « bon lycée » vu par l'éducation nationale n'est donc pas le lycée qui accueille le plus de « bons élèves ». Partant, ce n'est pas non plus le « bon lycée » du point de vue des parents, plus soucieux de la réussite individuelle de leur enfant que de la performance collective de l'institution.

Tout classement tiré de ces indicateurs relève donc d'une part d'arbitraire et reflète autant les valeurs des auteurs du classement que la valeur des lycées mis en avant. *Le Monde*, depuis trois ans, a choisi de ne pas trancher entre les ambitions affichées par l'école républicaine : assurer la réussite et compenser les inégalités de naissance, permettre l'émancipation de l'individu et les progrès du collectif. Nous avons donc retenu quatre indicateurs et leur avons attribué un poids identique : le taux de réussite au bac 2017 rend compte de l'excellence académique, les taux d'accès de la 1^{re} au bac et de la terminale au bac signalent les lycées faisant le plus d'efforts pour accompagner les élèves (ils n'excluent pas les « moins bons »), la valeur ajoutée du taux de réussite au bac, enfin, souligne les mérites de ces lycées qui « font mieux que prévu » au regard du public qu'ils accueillent. ■

EMMANUEL DAVIDENKOFF



A Vitrolles, « on ne laisse tomber personne »

Depuis l'arrivée d'une nouvelle équipe, en 2012, les résultats du lycée Jean-Monnet décollent

REPORTAGE

VITROLLES (BOUCHES-DU-RHÔNE) -
envoyée spéciale

De l'extérieur, le lycée Jean-Monnet de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) ressemble à tous ceux construits dans les années 1980 : cour en béton, linoléum dans les couloirs, peinture jaunâtre dans les salles de classe. En ce vendredi de mars, un cours d'EPS bat son plein sur le terrain de basket. On se sent loin des quartiers nord de Marseille, à quelques kilomètres de vol d'oiseau, même si Vitrolles connaît son lot de difficultés sociales. Dans cet établissement comme les autres, pourtant, rien n'est pareil : avec une population défavorisée (36 % d'enfants d'ouvriers et d'inactifs), un recrutement à partir de trois collèges classés « réseau d'éducation prioritaire » (REP) sur cinq au total, Jean Monnet obtient des résultats exceptionnels : 97 % de réussite au baccalauréat général, soit une valeur ajoutée de 6 points par rapport au taux de réussite attendu.

Le lycée n'a pas toujours été aussi performant. Il aura fallu attendre une nouvelle équipe en 2012 pour que ses résultats montent en flèche. En 2013, les résultats au bac techno étaient de 68 %, pour 98 % aujourd'hui. « Quand j'ai pris mon poste, il y a six ans, c'était l'un des derniers lycées de l'académie », confie la proviseure adjointe, Sophie Guerlais. Dans la bouche des équipes, une seule explication à ce quasi-miracle : l'énergie de Sophie Guerlais et de Jean-Paul Peyrache, le proviseur.

« Rapport personnel »

« Je vous prévins, je n'ai rien inventé ! », affirme modestement ce dernier au téléphone avant notre arrivée. Au-delà de la fierté d'avoir été « sortis du lot », personne ne présentera cette aventure collective comme héroïque ou spectaculaire. « Bricoler », « réfléchir », « expérimenter », voilà les maîtres mots de l'équipe pédagogique de Jean Monnet. Toutes les petites idées qui ont fini par faire la différence sont nées d'expérimentations, bien souvent décidées entre Sophie Guerlais et Jean-Paul Peyrache. « Le matin entre 8 heures et 9 heures, quand on peut, on prend un café tous les deux et on refait le monde de l'éducation », s'amuse la principale adjointe.

Parmi ces « bonnes idées », il y a d'abord l'ambition de créer un lycée « accompagnant » : à la rentrée de seconde, chaque élève a rendez-vous avec son professeur

principal. Deux journées sont banalisées pour ce faire. « Cela instaure immédiatement un rapport personnel », commentent les enseignants. Les professeurs principaux sont incités à faire un petit bilan dès le mois d'octobre de l'année de seconde. Et, s'il faut penser à une réorientation pour éviter un échec, alors ce n'est pas un tabou : le professeur principal convoque les parents pour évoquer cette possibilité. Les parents et l'élève peuvent bien sûr s'y opposer.

Chaque année, on compte entre trois et six réorientations en seconde professionnelle. Même chose les années suivantes : une quinzaine d'élèves en tout sont réorientés entre la première et la terminale (de S vers ES, par exemple, ou de ES vers STMG), voire en cours d'année. Ce n'est pas la solution miracle : les élèves en difficulté dans une ou deux matières se voient bien plus souvent prescrire des heures d'étude obligatoire en salle de permanence, le soir après les cours.

Être un lycée « accompagnant », c'est aussi anticiper au mieux les épreuves du baccalauréat. Une idée inspirée de l'enseignement privé, le « bac blanc accompagné » à lieu chaque année au mois de novembre. L'enseignant est présent dans la salle, en plus d'un surveillant, pour répondre aux questions. Principal objectif : inciter les élèves à rester jusqu'au bout de l'exercice. Évidemment, il y a des règles : on ne répond pas aux questions de cours en SVT, et on ne traduit pas les mots en langue vivante. Mais cela permet d'aider un élève qui panique, de reformuler une question... et d'éviter la tentation de la copie blanche. « Cette première expérience de l'examen permet de les mettre en confiance, de leur faire comprendre qu'ils en sont capables », résume M^{me} Collado, professeure d'espagnol.

La plupart des devoirs surveillés – qui sont organisés le samedi matin – sont communs à tous les élèves, avec un sujet identique et, quand c'est possible, un échange de copies entre les professeurs. « On crée en quelque sorte des mini-bacs, pour éviter de surcharger les révisions au mois de juin », résume M^{me} Lesprit, professeure de mathématiques. Devoirs surveillés communs, deux bacs blancs par an... « On bachote un peu, c'est sûr », concède M^{me} Lesprit. Le modèle des classes préparatoires n'est d'ailleurs pas récusé. « Vous trouvez que ça ressemble aux maths sup ? C'est l'un des modèles qui nous a inspirés ! », s'amuse-t-elle.

La comparaison s'arrête là. Car, à Jean-Monnet, on a aussi décidé de miser sur les

« Si ça fonctionne, c'est précisément parce qu'on n'assigne pas les élèves à une position sociale et à une attente d'échec »

BRIGITTE GARNIER
psychologue

élèves les plus fragiles : l'enveloppe horaire est répartie de manière à ce que l'effectif en classe de terminale STMG – pour « sciences et technologies du management et de la gestion » – ne dépasse pas 25 élèves. Avec ces effectifs réduits, les deux terminales STMG se sont départies de leur réputation de « classes difficiles ». « Les enseignants ne font plus cours aux STMG à reculons », confie M^{me} Kalhi, professeure d'économie-gestion.

« Faire plus avec moins »

Derrière le projet de « tout miser » sur les élèves fragiles, il y a l'ambition d'arriver à 100 % de réussite. « Pas pour se mettre dans une logique du chiffre, mais parce qu'aucun élève ne doit être abandonné », explique Jean-Paul Peyrache, proviseur qui se dit attaché à l'ambition « régaliennne » de l'éducation. Cette philosophie peut parfois donner lieu à des changements drastiques. C'est le parcours d'Amandine, élève en terminale ES, qui en témoigne le mieux. En seconde, elle « faisait n'importe quoi », explique-t-elle. Dans sa classe, il y a alors un groupe de 12 élèves « perturbateurs » dont elle faisait partie. Jusqu'au jour où, peu avant les vacances de février, les professeurs préviennent la petite bande : au retour des vacances, ils seront séparés des autres dans les matières principales. Personne n'y croit, et pourtant... « On s'est retrouvés tout seuls, sans public pour assister à nos bêtises. Et je me suis mise à bosser, conclut Amandine. Dans ce lycée, on ne laisse tomber personne. »

Parents, enseignants, élèves, psychologue : tous s'accordent à dire que la « maison Jean-Monnet » a choisi de mettre l'élève au centre de toutes les décisions, en partant du principe que chacun est capable de réussir. Brigitte Garnier, psychologue (autrefois appelée « conseillère d'orientation »), se méfie d'ailleurs de la notion de « valeur ajoutée » dont on est venu découvrir la recette. « Il y a quelque chose d'un peu méprisant. On dit :

« Regardez comme, chez eux, des élèves pourtant défavorisés réussissent bien ! » Mais, si ça fonctionne, c'est précisément parce qu'on ne les assigne pas à une position sociale et à une attente d'échec. Croire chaque élève capable d'arriver jusqu'au bac ne dispense pas de briser parfois quelques rêves, et le proviseur ne s'en cache pas. « Tous les ans, j'en ai un qui ne passe pas en première S et à qui il faut expliquer que, à ce stade, non, il ne peut pas devenir médecin. »

Dans la « maison », les bricolages nécessaires pour créer une telle synergie sont nombreux. Chaque été, la principale adjointe consacre plusieurs semaines au montage des emplois du temps, en tenant compte d'au moins un vœu horaire – commencer tous les matins à 9 heures, avoir son vendredi après-midi... – formulé par chaque membre de l'équipe. Pour Sophie Guerlais, cela tombe sous le sens : « Un prof qui est bien dans sa vie est bien devant les élèves. » Ensuite, c'est le secret le moins bien gardé de l'éducation nationale, la pérennité des équipes est aussi la clé de la réussite. Avec une forte majorité de professeurs titulaires et un taux de demandes de mutation faible, les enseignants de Jean-Monnet ont conscience de ne pas subir le « turn-over » propre aux lycées difficiles. Une stabilité essentielle, notamment pour s'assurer que « tout le monde avance en même temps » en deus devoirs communs.

De tels dispositifs ont évidemment un coût. Il va donc sans dire que l'équipe de direction jongle comme elle peut avec son budget d'heures de cours, en tirant au maximum sur les heures supplémentaires. « On essaie de faire toujours plus, avec toujours moins de moyens », résume Jean-Paul Peyrache. « Je crois profondément qu'il est possible que l'institution scolaire continue à lutter contre les déterminismes de tous ordres », poursuit-il.

Mais il ne sera pas possible de s'arranger indéfiniment avec des moyens toujours plus faibles, et pourtant nécessaires à la création de « cercles vertueux » incluant les parents, les enseignants et les élèves. Jean-Paul Peyrache raconte enfin, un peu à reculons, une anecdote qui dit à la fois la motivation à toute épreuve de ses équipes et la fragilité du dispositif : les enseignants font parfois des heures non rémunérées lorsqu'ils souhaitent rattraper un cours, parce qu'il n'y a plus d'argent pour payer. « Quand on est bienveillant, la vie vous le rend », sourit le proviseur. ■

VIOLANNE MORIN